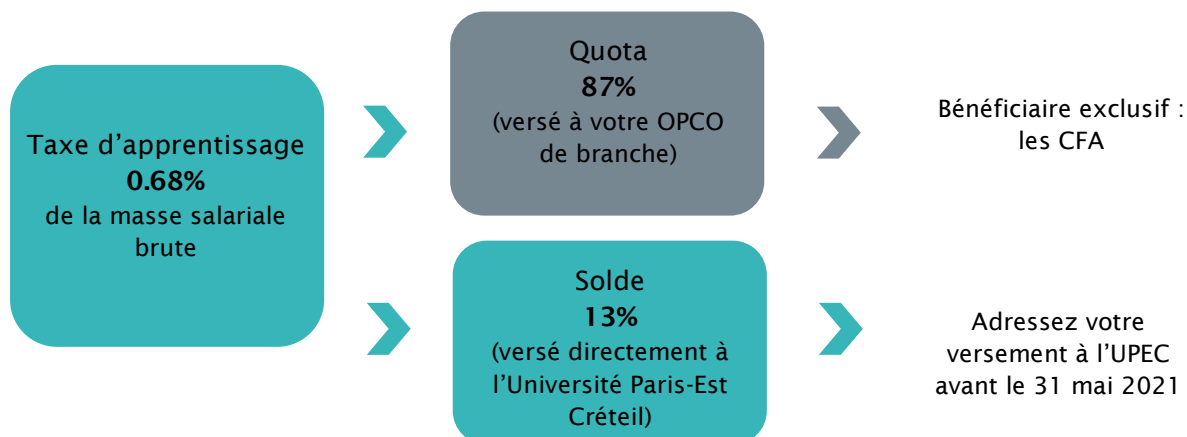


**FORMULAIRE DE VERSEMENT
DE LA TAXE D'APPRENTISSAGE 2021**
IUT Sénart Fontainebleau
Code UAI.EF : 0772347H

Nom de votre entreprise :
Adresse :
Code postal : Ville :
Activité principale :
N° SIRET : Effectifs :

Nom et Prénom de la personne responsable du versement :
Fonction :
Téléphone : .../.../.../.../... E-mail :

Nous versons la taxe d'apprentissage à l'IUT Sénart Fontainebleau* : €



* Dans le cadre de l'ouverture des 3 nouveaux départements, la collecte de la campagne 2020 a permis l'achat du matériel pédagogique pour le nouveau bâtiment du campus de Sénart.

Pour information, merci d'indiquer le nom de votre OPCO :

Vous pouvez verser ce solde avant le 31 mai 2021 :

- **par virement** à Trésorerie générale de Créteil en précisant l'ordre de virement "TA IUTSF" et le code UAI.EF : 0772347H
Code banque : 10071 – code guichet : 94000 – n° du compte 00001000347 – clé : 92
IBAN : FR76 1007 1940 0000 0010 0034 792 - BIC : TRPUFRP1
accompagné du formulaire de versement complété à envoyer à : partenariats@iutsf.org

- **ou par chèque** à l'ordre de l'Agent comptable de l'Université Paris XII accompagné du formulaire de versement complété et imprimé par courrier :
IUT Sénart Fontainebleau – DIRECTION - 36 rue Georges Charpak 77 567 Lieusaint Cedex

Afin que l'établissement vous établisse un reçu indiquant le montant versé et la date du versement, conformément au Décret no 2019-1491 du 27 décembre 2019 relatif au solde de la taxe d'apprentissage.

Cachet de l'entreprise

Signature

Date :/...../.....